

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2012**

N°8 :

OBJET : Démission de M. Renaud TRIPET

Présents :

Conseil général du Doubs

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Jacques BREUIL, Vice-Président

Etat

- M. Stéphane FRATACCI, Préfet de Région
- M. Lazare PAUPERT, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil régional de Franche-Comté

- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente
- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville de Besançon

- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, Conseiller Municipal

Ville de Salins-les-Bains

- M. Claude JOURDANT, Maire

Personnalités qualifiées

- M. Daniel BOUCON
- M. François FAVORY, Directeur de la MSHE Claude Nicolas Ledoux
- M. Renaud TRIPET, Directeur du centre EVOLOGIA

Représentants du personnel de l'EPCC

- M. Daniel BLONDEY, responsable technique
- M. Lionel VIARD, responsable de la programmation culturelle

M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

- M. Antoine BREHARD a donné un pouvoir non nominatif, attribué en séance à M. Jacques BREUIL
- M. Jacques MAURICE a donné pouvoir à M. Claude JOURDANT
- M. Michel ROIGNOT a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT
- M. Bertrand SUCHET a donné un pouvoir non nominatif, attribué en séance à M. Loïc NIEPCERON

Absents excusés :

- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller général du Doubs
- M. Jean-Michel LENIAUD, Universitaire
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Patrick RONOT, Conseiller général du Doubs

Rapporteur : M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

L'article 7.6 des statuts de l'EPCC Saline Royale stipule que la vacance d'un membre, pour quelque cause que ce soit, survenant plus de six mois avant l'expiration du mandat, un autre représentant est désigné ou élu dans les mêmes conditions, pour la durée du mandat restant à courir.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Monsieur Renaud TRIPET, personnalité proposée par le Conseil général du Doubs, par un courrier adressé à Monsieur Claude JEANNEROT, en date du 29 août 2012, l'a informé de sa décision de démissionner du Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale au 1^{er} janvier 2013 pour départ en retraite.

Lors du Conseil d'Administration du 9 novembre 2012, il a été demandé au Conseil général du Doubs de proposer pour la séance de ce jour, une nouvelle personnalité qualifiée.

Le Conseil général du Doubs propose au Conseil d'Administration la désignation de Madame Zsuzsanna BERI, cheffe du Service des affaires culturelles du Canton de Neuchâtel depuis 2004 (CV joint au présent rapport).

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'acter la démission de M. Renaud TRIPET et de désigner, sur proposition du Conseil général du Doubs, Mme Zsuzsanna BERI en tant que personnalité qualifiée du Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale.

Vote à main levée

Membres : 17

Pour : 17

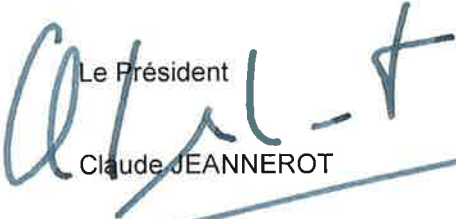
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ACTE à l'unanimité la démission de M. Renaud TRIPET, personnalité qualifiée.

RETIENT à l'unanimité, sur proposition du Conseil général du Doubs, la candidature de Mme Zsuzsanna BERI en tant que personnalité qualifiée du Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale.

Le Président
Claude JEANNEROT



EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 11.02.13
Et de la publication le : 11.02.13

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité



Reçu le 11 FEV. 2013